

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Ateliers verts du Jardin botanique

Délai d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi midi précédant la date de l'atelier, dans la limite des places disponibles.

Paiement

Une confirmation d'inscription/facture, payable à réception, sera envoyée par messagerie électronique, avec les indications de paiement. L'inscription sera considérée comme définitive à réception du paiement.

Inscription groupée

Les parents qui souhaitent inscrire plusieurs enfants à un même atelier sont priés de préciser sous « remarques » s'il s'agit de frères et sœurs ou d'amis·e·s (maximum 3 enfants).

Désistement

Il n'est effectué aucun remboursement en cas de désistement. Nous acceptons volontiers un autre enfant, dont les coordonnées complètes devront être fournies la veille de l'atelier au plus tard.

Conditions de participation

Les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) et Uni3 Université des seniors – Genève (Uni3) partent du principe que les parents évaluent la capacité physique et psycho-sociale de l'enfant à participer aux activités dans les meilleures conditions pour elle ou lui et dans le respect du groupe. En cas de difficulté importante durant l'atelier, les responsables de l'atelier contacteront le parent afin qu'il vienne chercher son enfant.

Responsabilité

L'enfant doit être au bénéfice d'une assurance accident. Les CJBG et Uni3 se déchargent de toute responsabilité en cas d'un accident qui surviendrait dans le cadre d'un atelier. Les CJBG et Uni3 ne sauraient être tenus responsables de vols ou pertes d'objets personnels durant les activités.

Août 2024